



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODBOUT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, À LA SALLE GUY POITRAS, LE
MERCREDI 28 JUIN 2023 À 14h00.**

Sont présent(e)s :

Poste vacant, maire
M. Alain Bachand, conseiller : siège n° : 1
Poste vacant, conseiller : siège n° : 2
Mme Valérie Desbiens, conseillère : siège n° : 4
Mme Danielle Michaud, conseillère: siège n° : 5
Mme Edith Simard, conseillère: siège n° : 6

Mme Kitty Thériault, greffière trésorière adjointe

Est absent : M. Réjean Sini, conseiller : siège n° : 3

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 14h01

9 personnes sont présentes à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES 2023
4. PÉRIODE DE QUESTIONS BASÉES UNIQUEMENT SUR LE POINT À L'ORDRE DU JOUR
5. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-06-12S

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Danielle Michaud

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2023-06-13S

ATTENDU QUE des élections partielles doivent être déclenchées;

ATTENDU QUE le directeur général fait du travail à distance et que nous n'avons personne à l'interne qui a l'expérience requise pour le poste de président d'élection;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Desbiens

QUE la municipalité de Godbout nomme Monsieur René Poulin comme président d'élection pour les élections partielle de 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-06-14S

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Danielle Michaud

DE lever l'assemblée il est 14h04.

Alain Bachand



Ketty Thériault
Greffière trésorière adjointe